

Motion du 29 avril 2014 de Mmes et MM. Alexandre Wisard, Marie-Pierre Theubet, Delphine Wuest, Antoine Maulini, Alpha Dramé, Sandrine Burger, Catherine Thobellem, Eric Bertinat, Anne Moratti, Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Marie Barbey et Sophie Courvoisier: «Pour une installation pérenne du Théâtre éphémère à Genève!»

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 7 juin 2017)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le pavillon de la Comédie-Française, récemment acquis par la Fondation du Grand Théâtre afin de reloger l'institution pendant les deux saisons 2015-2017 de travaux à la place Neuve, doit être placé sur un site provisoire aujourd'hui encore non défini;
- que, parmi les différents sites d'implantation provisoire examinés par la Ville (caserne des Vernets, campagne Rigot), les parcelles ne lui appartiennent pas, et que cela l'obligera à démonter le Théâtre éphémère après les deux années de relogement du Grand Théâtre;
- que le coût de l'opération généreusement pris en charge par des mécènes, sous la supervision de la Fondation du Grand Théâtre, est de près de 6 millions de francs et qu'il est occasionné pour l'essentiel par le démontage/remontage/transport de l'ouvrage;
- que le démontage a commencé début mars 2014;
- que, selon le site d'implantation, des travaux supplémentaires estimés à 3 à 4 millions de francs seront peut-être nécessaires, sans que le Conseil administratif n'ait précisé par qui ils seraient financés;
- que dépenser entre 6 et 10 millions de francs pour une structure utilisée deux années ne relève pas franchement du développement durable si cher au Conseil administratif et encore moins de l'intelligence économique;
- les besoins importants et non couverts en lieux de création pour la scène culturelle genevoise,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'implanter le Théâtre éphémère sur une parcelle propriété de la Ville de Genève afin de garantir son utilisation pérenne pour la scène culturelle genevoise au-delà des deux années de son utilisation provisoire par le Grand Théâtre de Genève, et sous réserve de son acquisition par la Ville auprès de la Fondation du Grand Théâtre.